

# 20/05 : MISE EN CIRCULATION DE LA DEUXIÈME PHASE DE LA DÉVIATION DE PRINGY

Lundi 20 mai, Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie et Jean-Luc Rigaut, Président du Grand Anancy procéderont à la mise en circulation de la deuxième phase de la déviation de Pringy. Cette opération menée sous maîtrise d'ouvrage du Département, consistait à construire une voie de contournement dont le tracé démarre au giratoire sur la RD 14, puis longe l'autoroute A41 pour venir se raccorder sur la RD 1201 au nord de Pringy. Un giratoire intermédiaire est créé sur la déviation avec une branche qui relie la RD 172, route de Proméry. Le coût de cette 2<sup>e</sup> phase s'élève à 23 M€, financé à hauteur de 50% par le Département et 50% par le Grand Anancy.

Télécharger l'IP :

[ip\\_inaug\\_dev\\_pringy\\_200519\(460.76 Ko - pdf\)](#)